



## ► OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Le master Propriété intellectuelle et droit des nouvelles technologies s'adresse aux étudiants ayant démontré leur intérêt pour ces matières (tant par leur parcours personnel que par leurs connaissances et recherches propres). À l'issue de la L3, il s'agit de disposer des connaissances solides en droit civil et en droit des affaires, connaissances qui vont être approfondies en master 1, avec l'enseignement des **fondamentaux du droit de la propriété intellectuelle et du numérique, du droit du marché et des techniques contractuelles**. Les étudiants vont ensuite se perfectionner en master 2, grâce à des **cours théoriques et des séminaires professionnels**, parfois assurés en anglais, tout en testant les connaissances acquises lors d'un **stage en entreprise** et en rédigeant un **mémoire de recherche**.

Ce master forme des **juristes de haut niveau dans cette spécialité très demandée** en raison de l'expansion de l'Internet et des réseaux, de l'essor des industries culturelles (audiovisuel, édition...), du recours intensif aux signes distinctifs (marques, noms de domaine et appellations protégées), de l'accent mis sur l'innovation (logiciels, méthodes commerciales, médicaments et biotechnologies en général). D'un point de vue plus académique, l'objectif de cette formation est aussi de **former à la recherche** des étudiants intéressés par un doctorat.

## ► ATOUTS DE LA FORMATION

### Équipe pédagogique

L'un des principaux atouts réside dans la **qualité de l'équipe pédagogique**, associant depuis toujours des universitaires et des professionnels reconnus :

► **Universitaires** : J.-M. BRUGUIÈRE (Pr), A. DELMOTTE (Mcf), S. DESTOURS (Mcf et avocat), V. FAUCHERAND (Mcf), A. FAVREAU (Mcf), A.-E. KAHN (Mcf), E. TERRIER (Mcf), P. TREFIGNY (Pr), M. TROMMETER (DR CNRS), E. VERGÈS (Pr), F. VIANGALLI (Mcf) et Ph. YOLKA (Pr)...

► **Professionnels** : Me G. ARBAND, Me F. BERTHAULT, A. BANCK (CNIL), Me Ph. BONNET, Y. BRUSSETTI (INPI Grenoble), Me J. CURTO, Th. DELBOUSCAS (Oracle), Me A. GOLVET, Me A. FOURLON, Me T. LANGE, J.-C. MASSON (Hermès), Me J.-P. STOULS, Me Fr. TORT et Me E. VERLOUD...

### Environnement scientifique

La formation s'appuie sur un **groupe de recherche en propriété intellectuelle, le CUERPI**, l'un des premiers en ce domaine, connu de tous les spécialistes et professionnels de la propriété intellectuelle. Il organise chaque année des **colloques sur les avancées du droit de la propriété intellectuelle et des technologies nouvelles**, moments de rencontres et d'échanges pour les étudiants. Ces colloques permettent d'associer à la présentation du droit positif le droit prospectif et de réfléchir aux réformes souhaitables, aux équilibres à réinventer, etc. Les intervenants appartiennent au **monde scientifique et professionnel français, européen et international**.

### Insertion professionnelle

Associant des enseignants et des praticiens renommés, les étudiants maîtrisent les règles fondamentales et peuvent les **mettre en pratique lors de séminaires professionnels**. La qualité de la formation a été relevée au terme de plusieurs évaluations, l'**HCERES** lui ayant attribué, à plusieurs reprises, la note la plus élevée, **A+** (2010 et 2015), retenant, parmi les principaux points forts : **une formation bien ancrée dans un domaine porteur, appuyée sur une recherche exemplaire ; une insertion professionnelle des diplômés excellente ; de nombreux partenariats avec le monde socio-économique** (2019-2020, Rapport HCERES, p.101).

Afin de participer à une meilleure spécialisation des étudiants, le volume horaire dédié au droit du marché a été augmenté et un cours de droit du numérique a été ajouté dès le M1.

## ► COMPÉTENCES VISÉES

- Maîtrise des principes et de la portée des **droits de propriété intellectuelle** et du **droit des technologies nouvelles**
- Connaissance approfondie de **l'environnement des droits de propriété intellectuelle** (droit de la concurrence, de la distribution et de la consommation) et des **sources internationales et européennes**
- Aptitude à **rédiger des contrats d'exploitation, de coexistence**
- Perfectionnement de **l'anglais pour la propriété intellectuelle**

## ► CHIFFRES CLÉS

**20** étudiants maximum par promotion

**95 à 100%** de taux de réussite

**2 à 6** mois de stage

**78%** des diplômés en emploi (enquête insertion 2017, à 30 mois)

## ► PROGRAMME DE LA FORMATION

### 1<sup>ère</sup> année (master 1)

#### Semestre 1

##### UE 1 - La protection de l'activité

Aspects fondamentaux de la propriété industrielle (32h CM / 13h30 TD)  
Aspects fondamentaux de la propriété littéraire et artistique (32h CM / 13h30 TD)

##### UE 2 - La valorisation de l'activité

Droit international privé (32h CM)  
Droit des contrats civils et commerciaux (32h CM)

#### Semestre 2

##### UE 1 - Les outils de l'activité

Droit des sociétés (32h CM / 13h30 TD)  
Droit du travail - relations individuelles (24h CM)  
Droit des suretés (32h CM)  
Droit des entreprises en difficulté (24h CM)

##### UE 2 - Les territoires de l'activité

Droit des activités numériques (24h CM)  
Droit du commerce international (24h CM)  
Droit du marché - concurrence, distribution et consommation (32h CM)

##### UE 3 - La légalité de l'activité

Droit pénal spécial des biens et des affaires (32h CM)

##### UE 4 - Matières d'ouverture

Anglais juridique (27h TD)  
Professionalisation (18h CM)

### 2<sup>ème</sup> année (master 2)

#### Semestre 3

##### UE 1 - Aspects fondamentaux et économie de la propriété intellectuelle

Aspects fondamentaux de la propriété intellectuelle (12h CM)  
Économie de la propriété intellectuelle (12h CM)

##### UE 2 - Propriété industrielle

Droit des brevets et des obtentions végétales (24h CM)  
Droit des marques (24h CM)  
Droit des dessins et modèles (12h CM)

##### UE 3 - Propriété littéraire artistique

Droit d'auteur (24h CM)  
Droits voisins (12h CM)

##### UE 4 - Droit de l'immatériel

Droit pénal de l'immatériel (12h CM)  
Droit public de l'immatériel (12h CM)

#### Semestre 4

##### UE 1 - Droit de l'informatique et de l'internet

Droit de l'économie numérique (24h CM)  
Droit des contrats informatiques (12h CM)

##### UE 2 - Propriété intellectuelle et technique contractuelle

Propriété intellectuelle et technique contractuelle (24h CM)

##### UE 3 - Environnement international et droits périphériques de la PI

Droit international de la PI (12h CM)  
Droit du marché - concurrence et distribution (12h CM)

##### UE 4 - Professionnalisation et recherche

Anglais pour la PI (24h CM)  
Stage  
Mémoire  
Note de synthèse  
Grand oral

## ► CONDITIONS D'ACCÈS

Le master est accessible aux étudiants titulaires d'une **licence 3**. Les critères de sélection reposent notamment sur la **qualité des résultats obtenus sur le cursus L1 à L3** (le droit civil, le droit des affaires notamment) et la **maîtrise de l'anglais**. Une attention particulière est accordée à la **pratique de la propriété intellectuelle** (stage, mémoire). Les meilleurs dossiers sont sélectionnés directement par les responsables de la mention, d'autres le sont à l'issue d'une audition.

## ► DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Ce master donne une formation de haut niveau préparant aux professions suivantes :

- **Avocat spécialisé en propriété intellectuelle**
- **Juriste d'entreprise** (service P.I. de grandes entreprises)
- **Conseil en Propriété Industrielle**
- **Fonctionnaire d'organismes liés à la propriété intellectuelle**, nationaux (INPI, INAO, INA...) ou internationaux (OMPI, OEB, EUIPO...)

La répartition professionnelle des étudiants se présente généralement de la manière suivante : **un tiers avocat PI, un tiers CPI, un tiers juriste d'entreprise PI**.

Les étudiants sortant du master peuvent poursuivre leurs études en s'inscrivant en **doctorat**.

## CONTACTS

### Responsables pédagogiques :

Mme Pascale TREFIGNY, Professeur de droit privé

M. Jean-Michel BRUGUIÈRE, Professeur de droit privé

### Scolarité du master :

droit-m2pi@univ-grenoble-alpes.fr  
04 76 74 32 28

### + D'INFOS

Informations et candidatures sur notre site :  
[droit.univ-grenoble-alpes.fr](http://droit.univ-grenoble-alpes.fr)